

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

24<sup>ème</sup> année - N°4522 - Mardi 12 Décembre 2023 - Prix : 200 Fc

ELECTIONS 2024

## Natuk Mouzaoir se rallie à Bourhane Hamidou



**UNION DES COMORES**  
**Unité – Solidarité – Développement**



COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

### Communiqué de presse N°012/2023/COM/CENI

La Commission Electorale Nationale Indépendante informe que conformément **aux articles 18, 19 et 20 du Code électoral**, la carte d'électeur sera disponible sur décharge auprès des Commissions Electorales Communales Indépendantes (CECI) et/ou auprès des mairies ou des chefs de village, **du 14 décembre 2023 au 14 janvier 2024 de 8H00 à 17H00.**

Cette distribution concerne uniquement les nouveaux électeurs (personnes inscrites lors de la dernière Révision de la Liste Electorale) et aux personnes déjà inscrites sur la liste électorale ayant procédé à une modification de leur lieu de vote ou de leurs données personnelles conformément aux dispositions pertinentes de la loi N°22-017/AU du 27 décembre 2022.

Cette distribution fait suite à l'Opération de Révision de la liste électorale menée par la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI). La Liste électorale définitive des électeurs issue de cette révision est **arrêtée à 338 940 électeurs répartis dans 868 Bureaux de vote.**

Pour retirer sa carte, il faut se munir du récépissé d'enrôlement délivré par la CENI ou d'une pièce d'identité nationale.

Moroni, le 11 Décembre 2023

## PROGRAMME APILE :

## L'heure des évaluations

Ce lundi 11 décembre 2023, a eu lieu au Retaj Moroni la deuxième réunion technique du Comité de Pilotage du Programme d'Appui à la Production, Industrialisation et Libre Echange (APILE). Cette dernière vise à suivre et évaluer le programme/projet pour avoir une vue d'ensemble et apprécier sa pertinence, son impact et sa pérennité. Il s'agit aussi de présenter les rapports d'étape des différentes composantes du programme.

C'est en présence du ministre des finances ordonnateur national de ce programme et le chef du bureau de l'Union Européen aux Comores que cette 2ème réunion technique a eu lieu. Ce deuxième COPIL intervient après l'organisation le 25 mai dernier du comité technique de suivi (COTECH) ayant réuni des responsables et parties prenantes sectoriels. En effet, cette 2ème réunion technique vise à convoquer et évaluer le

programme/projet en vue d'avoir une vue d'ensemble et apprécier sa pertinence, son impact et sa pérennité. Il s'agit aussi de présenter les rapports d'étape des différentes composantes du programme APILE. Examiner les obstacles et les contraintes qui influent sur la performance du programme. Proposer des solutions permettant de mieux corriger les anomalies constatées. Et enfin présenter les PTA et budget de l'année prochaine pour approbation par le COPIL.

« Nous avons fait des pas de géant cette année. Les activités ont été très nourries et le programme est maintenant dans sa phase de croisière. Je voudrais remercier les services du ministère de l'économie pour les résultats obtenus, et les agences de mise en œuvre, le centre international du commerce (ITC) dont je salue la présence physique aujourd'hui, et l'ONUDI qui accompagne la mise en œuvre. La composante d'appui aux entreprises, appuyée par ONUDI, s'est fortement accélérée.

Plus de 50 entreprises ont été accompagnées afin d'améliorer leur processus de production, la stratégie marketing ou tarifaire. En outre, 2 entreprises championnes, Vaniacom et Comores Moringa, ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé pour s'engager dans la transformation des produits. Ces entreprises sont des moteurs de l'économie et des accélérateurs du changement structurel », a déclaré Pierre Beziz chef du bureau UE aux Comores. Selon lui, ce programme n'est qu'une partie de la politique commerciale de l'UE aux Comores et les actions d'APILE s'intègrent dans un soutien plus large de l'intégration dans le commerce avec l'UE, dont il a cité la mise en œuvre et l'approfondissement de l'APE, le continent africain avec ZLECAF ou le monde via l'OMC. L'UE est fortement engagée auprès du secteur privé et du ministère de l'économie, pour la croissance et l'emploi dans le pays.

De son côté le ministre des finances ordonnateur national de ce



Réunion comité de pilotage APILE

programme Mzé Abdou Chanfion a rappelé aux gestionnaires du programme APILE, à l'assistance technique que le gouvernement comorien compte beaucoup sur leur expertise pour atteindre les objectifs. « Résumer ainsi, un incubateur accueille et accompagne des porteurs de projets et chefs d'entreprises déjà installés dans la transformation industrielle et artisanale des produits locaux vers innovant de qualité exportable. Un cas de restructurer des formations et des concertations entre le secteur privé et public et société civile dans l'optique de faci-

liter le développement des activités de transformation industrielle et artisanale. Un plan de promotion de la marque made in Comores est mise en œuvre sur les différents marchés (national, régional et international). C'est avec un mot d'optimisme que j'exhorte une coopération Comores-EU fluide qui permet et promet un avenir meilleur plein d'espoir et d'engagement pour construire une nouvelle ère d'amitié et de partenariat », a souligné celui qui a présenté le ministre de l'économie.

Nassuf Ben Amad

## SANTÉ PUBLIQUE :

## 10 médecins généralistes boursiers partent à Dakar

L'ambassadeur de France Sylvain Riquier a reçu la semaine dernière dans sa résidence à Voidjou les 10 médecins généralistes bénéficiaires d'une bourse de spécialisation médicale dans le cadre du projet de coopération régionale en santé (CoReg). Ce projet va contribuer au renforcement des capacités de cinq hôpitaux cibles.

Au total 10 médecins généralistes, femmes et hommes sont sélectionnés par le ministère de la santé, à travers un comité d'évaluation, pour être formés dans différentes spécialités, à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar, dans le cadre d'une action de coopération ambitieuse entre les Comores, le Sénégal et la France. La semaine dernière, ils étaient reçus par l'ambassadeur de France à sa résidence de Voidjou avant de prendre le vol pour Dakar. En présence de la ministre de la santé Loub Yakouti Attoumane, le diplomate français Sylvain Riquier a salué le dévouement de ces médecins et du personnel de santé en général, au service de leurs patients et pour leur pays. Pour

lui, le programme de coopération régionale en santé affiche plus de 300 personnels de santé formés avec l'appui notamment des hôpitaux et des équipes médicales françaises de La Réunion et de Mayotte.

Parmi ces personnels, deux médecins en diabétologie et deux agents paramédicaux en santé mentale, ont suivi un stage respectivement à La Réunion et à Mayotte. Par ailleurs, plus d'une quinzaine de cadres de santé ont pris part à des congrès internationaux. À l'université de Dakar, grâce à cette bourse d'Expertise France, nos futurs spécialistes seront formés en anesthésie-réanimation, gynécologie-obstétrique, néphrologie, chirurgie générale, traumatologie et imagerie médicale. Ces médecins qui sont 3 actifs à Ngazidja, 4 à Anjouan et 3 à Mohéli, se sont engagés à revenir travailler au sein des cinq structures hospitalières dans lesquelles ils servent déjà, à Mitsamiouli et Fombouni en Grande Comore, à Hombo et Domoni à Anjouan et à Fomboni à Mohéli. Leur diplôme leur sera remis par le ministère de la santé à leur retour aux Comores », précise-t-il avant d'ajouter que le

choix des médecins boursiers, en concertation avec les directeurs d'hôpitaux, a tenu compte des besoins médicaux, du potentiel d'évolution et de la motivation des intéressés.

Présente, la ministre de la santé, Loub Yakouti Attoumane précise qu'à travers ce dispositif de bourse de spécialisation médicale, le projet CoReg contribuera au renforcement des capacités de cinq hôpitaux cibles

en l'occurrence l'hôpital de Pôles de Mitsamiouli et de Fombouni à Ngazidja, de Domoni à Ndzouani et des centres hospitaliers de référence insulaire de Hombo à Ndzouani et de Fomboni à Mwali. « La particularité de cette bourse est qu'au retour du pays de ces médecins, ils travailleront pendant dix ans dans le secteur public, dont six ans dans la structure hospitalière d'origine. Cette condition est un gage de garantie pour la

disponibilité pérenne de ces médecins spécialisés dans ces hôpitaux bénéficiant également des financements pour certaines constructions, des réhabilitations et des équipements », renchérit-elle. Deux bénéficiaires l'un de Mohéli et l'autre d'Anjouan ont témoigné leur fierté d'aller poursuivre leurs études afin d'exercer dans leur pays.

Ibnou M. Abdou



Les 10 Médecins avant leur départ pour Dakar.



## ELECTIONS 2024

## Natuk Mouzaïr se rallie à Bourhane Hamidou

*Candidat recalé par la Cour suprême, le jeune issu de la diaspora comorienne de France, Natuk Mouzaïr, fait alliance avec l'ancien président de l'Assemblée nationale Bourhane Hamidou, candidat indépendant à la présidentielle de 2024.*

Une semaine jour pour jour, après la publication de la liste officielle des candidats retenus par la Cour suprême pour la prochaine élection présidentielle, le candidat recalé Natuk Mohamed Mouzaïr brise le silence. S'il en veut aussi bien à la Cour suprême qu'à Azali, il n'en demeure pas moins qu'il prend acte de la décision de la haute juridiction. La preu-

ve en est qu'il annonce se rallier à un des six candidats en lice. Et pas n'importe lequel puisqu'il s'agit de Bourhane Hamidou, ancien président de l'Assemblée nationale et ministre de l'intérieur sous le régime Sambi. Pour M.Mouzaïr, son choix s'explique par le fait que M.Hamidou présente un programme similaire « à 90% » au sien. L'adage n'a-t-il pas dit que ceux qui se ressemblent s'assemblent ?

« Comme je suis recalé, nous étions dans l'obligation, mon équipe et moi, de prendre du recul pour analyser les autres candidatures. Et après moult réflexions, il s'avère que le programme du candidat Hamidou Bourhane est quasiment identique au notre. Nous avons les

mêmes convictions, ou presque. Ainsi, nous avons consulté tout le monde, amis, proches et sympathisants. Et nous nous sommes tous mis d'accord de rejoindre le candidat qui nous ressemble qui n'est autre que l'ancien président de l'Assemblée nationale. Les Comoriens doivent savoir que c'est sur lui que repose l'espoir de voir notre pays sortir de l'ornière », devait annoncer Natuk Mouzaïr.

Devant la presse, il ne s'est pas privé de tirer à boulets rouges sur le président sortant, candidat à sa propre succession. Pour lui, Azali Assouamani s'est bel et bien disqualifié de la course dès lors qu'il ne s'est pas soumis à l'exigence de prendre congé dès publication de la

liste définitive par la Cour suprême. « Ce n'est pas moi qui le dis. Plutôt la Constitution comorienne dans son article 13. Mais aussi la loi organique ainsi que le code électoral qui disposent que dans un délai de 72 heures après publication de la liste officielle, les candidats qui occupent des fonctions nominatives ou électives doivent obligatoirement présenter leur congé à la Cour suprême. Sinon on est disqualifié. Par conséquent, la candidature d'Azali est invalide ». Pour rappel, la Cour suprême a décidé dans un arrêt d'exempter le candidat Azali de congé. La haute juridiction évoque entre autres la suprématie des chartes de l'Union africaine sur le droit national. Azali est le prési-

dent en exercice de l'organisation panafricaine.

Il faut dire que l'exclusion de M.Mouzaïr de la course à la présidentielle est perçue comme une mésaventure. A en croire le concerné lui-même le 2 décembre est une date à retenir dans l'histoire, celle à laquelle « la jeunesse comorienne a été empêchée d'accéder dans la scène politique ». Une hyperbole, tout de même, quand on sait que la scène politique ne se limite pas au palais de Beit-Salam. Et force est de constater qu'il manque des leaders crédibles pouvant incarner les préoccupations des Comoriens en général, et de la jeunesse en particulier.

Ibnou M. Abdou

## ELECTIONS 2024 :

## Le Comred fait campagne pour le boycott

*La coalition politique Comred a fait le point sur sa décision de boycotter les prochaines élections de 2024 qui ne seraient autre qu'une mascarade. Pour les confédérés, les derniers événements à et sur la Cour suprême traduisent une « dérive autoritaire » pour que Azali puisse se maintenir au pouvoir.*

À quelques jours de l'ouverture de la campagne des élections présidentielle et des gouverneurs de 2024, le Comred une alliance politique d'opposition tente encore une fois d'expliquer les raisons du choix de la politique de la chaise vide. Le parti dénonce une crise institutionnelle, un accaparement des pouvoirs depuis 2016, et la mise en place « d'une dictature héréditaire » depuis 2021. L'ancien secrétaire chargé du monde arable et bras droit d'Azali Assouamani, Hamidou Karihila, souligne que relèvent d'« une dérive autoritaire » la suppression de la tournante ainsi que les manœuvres d'Azali pour se

maintenir au pouvoir. Il demande au chef de l'Etat de démissionner pour le bien du pays. « Nous avons pris la décision de ne pas participer aux élections, car beaucoup de manœuvres ont été mises en place pour maintenir Azali au pouvoir. Nous estimons que ces élections devraient se faire conformément au système tournant [issu de l'Accord cadre de Fomboni]. Notre pays a changé de couleur et perdu ses valeurs constitutionnelles. Tout est entre les mains d'une seule personne. Rien ne marche, ni éducation ni une vie meilleure. Azali devrait quitter le pouvoir pour le bien de ce pays », avance-t-il.

De son côté Saïd Mohamed Tourqui, explique la défaillance du juge électoral qui prend des décisions iniques et partiales, et pointe du doigt la destitution de la présidente de la section constitutionnelle et électorale, accentuant les préoccupations quant à l'intégrité et à l'équité du processus électoral aux Comores. « Nous n'allons pas participer à une



Les leaders du Comred en conférence de presse.

mascarade électorale. Azali veut être candidat sans prendre de congé. En 2019, il avait accepté de partir en congé. Pourquoi pas aujourd'hui ? Cela démontre que nous vivons dans un pays sans démocratie. La République et l'Etat de droit n'existent plus, la Cour constitutionnelle

encore moins. Azali a bafoué nos valeurs, nos traditions », lance-t-il. Même son de cloche pour Abdillahi Mbae. « Nous ne soutenons pas Harimia (la désormais ex présidente de la section électorale) mais son limogeage est inquiétant quant à l'équité de ce processus électoral.

C'est une honte qu'on arrive jusque-là », tonne-t-il. Le Comred dénonce un « coup de force illégitime », et appelle à la mobilisation nationale, et promet de combattre la « tyrannie » aux côtés de la population.

Andjouza Abouheir

## POLITIQUE

## Le Président Azali a reçu les ulémas et la jeunesse



Azali avec une délégation de jeunes à Anjouan.

*En visite de travail à Anjouan, le président Azali a reçu samedi dernier à Dar Nour des ulémas, de notables et des représentants d'associations de jeunes, pour parler des prochaines élections. Candidat à sa propre succession, il a dit souhaiter que le scrutin se déroule « dans la paix et la stabilité ».*

L'implication des ulémas dans la sphère politique en période électorale est plutôt inédite. « Pour une paix durable et une élection paisible, nous devons éviter de trop se mêler et de s'impliquer de manière partisane. Nous devons sensibiliser la population à aller

voter calmement. Préserver la paix est un devoir civique avant qu'il soit religieux » a insisté Thaoubane Mohamed un chef religieux de Ouani.

Devant le président de la République, un jeune cadre de Mutsamudu, licencié en géographie, a demandé au chef de l'Etat de privilégier la jeunesse dans les nominations aux hautes responsabilités publiques. « Emerger c'est se diriger vers un changement positif, et les jeunes cadres de ce pays veulent aussi servir et accompagner cet élan » a dit Houssam Ahmed alias Boiboidza.

A noter que le président Azali a

été accueilli à l'aéroport de Ouani par de nombreux militants de la mouvance présidentielle. A Mutsamudu il prendra un bain de foule accompagné par les membres du gouvernement et le candidat CRC au poste de gouverneur, Dr Zaidou. Une ambiance festive aux allures de précampagne, organisée par l'association JIRMA NA HAYBA. Avant de regagner Moroni, le chef de l'Etat a inauguré l'école primaire de Dindri en présence de l'ambassadeur de France.

Nabil Jaffar

## INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

## Azali a posé la première pierre de la route de Nioumachoi-Ouallah

*Le Chef de l'État Azali Assoumani, a procédé samedi dernier à la pose de la première pierre pour la réhabilitation de 9km de route séparant Nioumachoi et Ouallah Mirerani, dans la région de Mledjelé. Une grande cérémonie a été organisée pour la circonstance. Il s'agit d'un projet financé par la Banque africaine de développement (BAD) pour un montant de 6,5 milliards de francs comoriens, dont 46% sera utilisé dans le secteur des transports et 13% dans le domaine de l'énergie. Les travaux vont durer 15 mois.*



Dans le souci de renforcer la cohésion sociale et la connectivité dans les îles à travers les voies terrestres, le chef de l'État Azali Assoumani a procédé lors d'une grande cérémonie, à la pose de la première pierre de la route reliant Nioumachoi et Ouallah Mirerani. C'est dans le village de Ndrondroni que la cérémonie a eu lieu dans la matinée 9 décembre, en présence de plusieurs autorités et la

notabilité de la région. C'est un projet multisectoriel financé par la BAD (Banque africaine de développement) à hauteur de 6 milliards de francs comoriens. 46% de ce financement sera utilisé dans le secteur des transports et 13% dans l'énergie.

Une part sera investie dans le secteur agricole et dans les travaux d'assainissement de l'eau. En ce qui concerne le transport, il s'agit de la réhabilitation des tronçons routiers de Domoni vers Mremani à Anjouan, celle de Nioumachoi-

Ouallah Mirerani à Mohéli pour 2 milliards fc et celle de Mitsoudjé-Foumbouni à Ngazidja. Selon le Directeur des travaux de la société SOBETRA, à Mohéli les travaux ont une durée globale de 15 mois à compter de ce jour.

Dans son allocution, le Ministre de l'aménagement du territoire chargé de l'urbanisme et des affaires foncières, Afretane Yssoufa rassure les comoriens quant à l'émergence du pays, à travers ce programme de réfection des routes. « Actuellement nous sommes en négociation avec la BAD et d'autres partenaires pour la réfection d'autres tronçons tels que la route de Siry-Ziroudani ainsi que celle de Kangani vers Hagnamoida et vers Itsamia dans la région de Djando » annonce le Ministre avant de rappeler aux responsables en charge de ces travaux de veiller au respect du cahier de charges pour la durabilité de cette route. Le chef de l'État viendra, lors de son intervention, insister sur l'importance de la construction des routes dans le pays. Pour rappel la RN32 reliant Nioumachoi et Ouallah Mirerani a été construite à l'époque du régime Djohar (1990-1995), et n'a jamais bénéficié des travaux d'entretien.

Riwad

## CREDIT RURAL ET URBAIN DES COMORES



UNION DES SANDUK DE NGAZIDJA

## APPEL A CANDIDATURE

Dans le cadre du renforcement de l'équipe de gestion de la Direction Exécutive de l'Union des Sanduk de Ngazidja (URGC) et de l'organisation des activités du service des affaires juridiques et contentieux, nous recherchons un juriste expérimenté capable d'évoluer dans une équipe dynamique au sein de l'URGC.

## MISSION PRINCIPALE

Apporter votre soutien en termes d'étude, de conseil pour prévenir et régler les contentieux au sein du réseau URGC, ainsi que dans la gestion des risques juridiques.

## TÂCHES

- Conseiller à l'analyse et la validation des aspects juridiques des nouveaux produits et services bancaires ;
- Suivre les évolutions réglementaires, juridiques et fiscales spécifiques au secteur financier ;
- Conseiller quant aux montages financiers et aux garanties prises par l'URGC ou ses affiliés ;
- Assurer le recouvrement judiciaires des créances ;
- Assurer une veille juridique permanente, suivre la jurisprudence et anticiper les effets des modifications réglementaires sur l'activité de l'URGC et ses affiliés ;
- Détecter et analyser les risques financiers (Fraude fiscale, blanchiment...);
- Gérer les relations avec les avocats et autres juristes dans le cadre de procédures judiciaires ;
- Gérer et instruire les dossiers contentieux (rédiger des recours contentieux ; mettre en place des mesures conservatoires- hypothèques, saisies, etc. ; veiller aux règlements des décisions de justice ; etc.)

• Assister ou représenter (avec procuration) l'URGC et ses affiliés auprès des tribunaux en cas de plaidoiries devant la cours.

## QUALIFICATIONS

- Formation initiale en droit des affaires, sciences juridiques et financières.
- Etre titulaire d'un master en droit des affaires ou équivalent

## EXPERIENCE MINIMALE REQUISE

- Au moins cinq ans d'expérience professionnelle dans un cabinet d'avocats, huis-siers de justice, spécialiste de recouvrement ;
- Compétences avérées dans la maîtrise de la réglementation et les fondamentaux en rapport avec son domaine d'intervention ;
- Des connaissances en droit commercial, droit des contrats OHADA, droits des garanties, les lois relatives au secteur financier et bancaire,
- Des connaissances spécialisées sur la réglementation bancaire et du secteur de la microfinance ;
- Expérience professionnelle dans la gestion des services et produits bancaires
- Excellentes connaissances orales et écrites du français
- Des connaissances en informatique bureautique et en anglais seraient un atout

## CONDITION DE SOUMISSION

Tous les candidats doivent envoyer leur CV et lettre de motivation au secrétariat de l'Union des Sanduk de Ngazidja.

## DELAÏ DE RECEVABILITE DES CANDIDATURES

Samedi 30 décembre 2023



## PROJET FACILITÉ EMPLOI - PHASE II

ONG Objectif Environnement (ObEn)

Réf : Projet d'Auto-Emploi des Jeunes et des Femmes en Milieu Rural par l'Appui au Maraichage Durable et l'Elevage Bovin dans la région de la Cuvette et le Plateau de Koni Djodjo à Anjouan

## AVIS APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE DE BOUTURES DE GLIRICIDIA

Date de publication le 02 octobre 2023

Numéro de référence : AAO N° 001 – 2023 / ObEn &amp; F.E.

L'ONG Objectif Environnement (ObEn) a obtenu une subvention du projet Facilité Emploi – Phase II d'un montant de 76 200 000 KMF dans le cadre de la Convention de Rétrocession de Financement en date du 29/08/2022 pour la mise en œuvre du projet cité en référence. Parmi les activités phares du projet, il y a la mise en place d'enclosures (Embocagements) de parcelles situées dans deux sites d'intervention à savoir Dindri et le plateau de Koni Djodjo. Ce qui requiert l'obtention de boutures, objet de cet appel d'offres.

Les conditions requises pour postuler sont les suivantes :

1- **Durée de la mission** : 12 mois.

2- **Qualifications** : Etre un groupement de paysans (copies des Statuts et règlement intérieur) ayant au moins 2 ans d'existence conformément à la date de création figurant sur ses statuts ou bien une personne physique justifiant 5 ans d'expérience sur des missions similaires ou CRDE. (NB : A égalité de service, le groupement sera priorisé).

3- **Mission** : Fourniture et livraison sur les sites du projet de 98000

boutures de gliricidia dont les qualités seront convenues dans un contrat à signer entre l'ONG ObEn et le fournisseur retenu.

4- **Caractéristique des boutures** : calibres des boutures entre 0.4 et 0.7 cm. Taille minimum 1.5 m.

5- **Début de la mission** : Mois de décembre 2023

6- **Composition de dossier de candidature** :

- Statuts et règlement intérieur pour les groupements
- Proposition financière
- Proposition technique et opérationnelle (Dimensions des boutures, calendrier de livraison,...)

7- **Lieu de retrait du dossier et du dépôt de candidatures** : Dagolahari, Tsembéhou, Ndzouani.

8- Tél : 335 19 42

9- Email : ongaben@gmail.com

10- Possibilité de postuler par voie électronique

11- Date limite de retrait de dossier et de demande d'éclaircissement : 08/12/2023

12- Date limite de remise de l'offre : 15/12/2023

## INTERVIEW

# Etienne Seckong sur le TDS : "Détecter, développer et intégrer en équipe nationale"

*Le Consultant Technique Régional (RTC) qui couvre les Comores et la région Est de l'Afrique sur le développement des talents de la FIFA nous a accordé une interview exclusive à La Gazette ou il est revenu sur le lancement du programme aux Comores. Le programme TDS aux Comores c'est environ 400 000 US dollars d'ici 2026, charge à la Fédération de pérenniser le projet au-delà de cette date.*

**Question : Vous venez d'effectuer un séjour de deux jours aux Comores, quelle a été la teneur de votre mission ?**

**Etienne Sockeng :** Ma mission en tant que consultant technique régional mais aussi en tant que consultant pour le développement du football en général aux Comores pour l'encadrement du Directeur Technique National, m'amène souvent à venir aux Comores pour ces différents chapeaux.

**Question : Concrètement, qu'est-ce que le programme TDS ?**

**E.S :** Le premier objectif de la

FIFA en mettant en place ce programme c'était pour la compétitivité du football mondial. C'est pendant la Coupe du Monde au Qatar que l'idée a germé. Et la FIFA pour améliorer la compétitivité a eu l'idée de lancer ce programme sur le football mondial pour qu'en 2026 nous participions à des matchs plus spectaculaires et plus alléchants. L'autre objectif est que la FIFA voudrait diminuer les écarts entre les nations. La FIFA veut mettre les jeunes joueurs dans les mêmes conditions dans un environnement haute performance pour permettre aux jeunes de se développer de la même manière à travers le monde entier pour qu'il n'y est plus ces écarts entre des pays dits riches et les pays en développement.

**Question : Pour quel résultat attendu ?**

**E.S :** En sommes, il est question de niveler les valeurs, d'amener les gens à travailler de la même manière pour développer les talents de la même manière pour qu'au bout du processus nous essayons d'avoir un football équilibré. La FIFA à travers le programme TDS a des objectifs

spécifiques. Parmi ceux-là, il fallait que chaque pays conçoive un plan stratégique à long terme 2023-2026. En lançant le programme cette année il était question que 150 associations membres puissent rentrer dans le programme en présentant un plan stratégique à long terme, nous sommes allés au-delà des prévisions car 186 ont adhéré au projet et ils sont actuellement dans le programme. Un autre objectif spécifique était d'aller vers les académies fédérales dans les associations membres, ce projet et là, on rentre dans le programme et il est question qu'en 2026 toutes les associations aient leurs académies fédérales.

**Question : Quelle est la finalité de ce programme ?**

**E.S :** Nous voulons à travers le programme TDS détecter les talents et comme dit le slogan donner à chaque talent sa chance. Eviter les erreurs de détection, avoir des détecteurs qu'on va former pour faire ce travail-là, former les entraîneurs de l'élite jeune qui doivent entraîner et développer les jeunes tout en pensant à leur scolarité, il faut qu'ils aillent à l'école. Aussi la



FIFA voudrait dans ces environnements ou on va encadrer les jeunes il faut avoir des gens que respectent les droits de l'enfance. Au bout nous allons développer ces jeunes pour les équipes nationales pour l'académie fédérale et pourquoi avoir demain des équipes nationales qui gagnent.

**Question : Et qu'est-ce que les Comores ont à y gagner ?**

**E.S :** C'est simple, détecter ces talents, les développer pour l'acadé-

mie fédérale que nous pourrions construire, qui existe déjà d'ailleurs, mais que la FIFA dans un autre projet d'infrastructure va réhabiliter. Après l'académie fédérale, il faudrait que ce groupe d'enfants intègre les équipes nationales d'abord des jeunes et après l'équipe nationale senior. Voilà un en gros ce que les Comores peuvent gagner en pérennisant ce programme.

Propos recueillis par Imtiyaz



## UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement



Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre

Direction Générale de la Santé

Projet d'Appui à l'Acquisition des Vaccins Contre la COVID-19 et au Renforcement du Système de Santé

Réf. N°2023 /01/12/Projet Vaccin/AMI

### AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet d'Appui à l'Acquisition des Vaccins contre la COVID-19 et au Renforcement du Système de Santé. Il a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements autorisés au titre des contrats suivants :

- Un Chargé de communication (production multi médiatique) pour la santé en appui à la DPS
- Un chargé de l'éducation de la santé en appui à la Direction de la Promotion de la Santé (DPS)

2. Le Ministère de la Santé à travers le Projet VACCIN invite les candidats intéressés à déposer sous pli fermé leurs candidatures à l'adresse suivante : UGP COMPASS/VACCIN, avenue de la République du Sénégal, à côté du Ministère de l'Education Nationale.

3. Les intéressés peuvent retirer les termes de référence au service passation de marché Projet VACCIN, ou s'adresser par mail à : [secrétariat.compass@gmail.com](mailto:secrétariat.compass@gmail.com); [mistoihi.spmvaccin@gmail.com](mailto:mistoihi.spmvaccin@gmail.com);

**4. Composition des dossiers de candidature :**

- } Curriculum vitae
- } Lettre de motivation

- } Photocopies certifiées des diplômes et des attestations
- } Certificats de travail
- } Noms, adresses, téléphones de 3 personnes références à contacter
- } Copie de la pièce d'identité nationale

5. Dépôt de candidature au plus tard le lundi 18 décembre 2023 à 14h00 mn :

6. Les Dossiers de candidature sont à envoyer sous plis fermés avec la mention suivante :

Monsieur le Coordonnateur National de l'UGP COMPASS/VACCIN  
« Manifestation d'intérêt N° : 2023/001/12/du projet Vaccins /AMI »

**Pour le Recrutement :**

- Un Chargé de communication (production multi médiatique) pour la santé en appui à la DPS
- Un chargé de l'éducation de la santé en appui à la Direction de la Promotion de la Santé (DPS)

Projet d'Appui à l'Acquisition des Vaccins contre la COVID-19 et Renforcement du Système de Santé.

Lancé le 11 décembre 2023

## SOCIÉTÉ

# La méritocratie au cœur du projet Hazi Haki

Valoriser les personnes inspirantes qui se distinguent par leur travail acharné, pour contribuer à la reconstruction d'une société en perte de ses valeurs. C'est le projet Merit-com, porté par les membres de Hazi Haki, un groupe de réflexion porté par d'éminentes personnalités du pays.

« Nous voulons une société juste qui évolue dans le bon sens, nous devons avoir des valeurs et des personnes inspirantes qui portent ces valeurs », explique l'un des initiateurs du projet Merit-Com, Mohamed Said Abdallah Mchangama, Directeur de Hayba FM et ancien président de l'Assemblée nationale. Face aux dérives observées dans notre société, un groupe de réflexion porté par le Dr Monjoin, médecin généraliste, ainsi que Samina Chakira, Docteur en Droit, lance la première édition de Merit-Com. Le concept : reconnaître et récompenser les personnalités qui contribuent à l'essor et à la promotion de l'image du pays, à l'intérieur comme à l'extérieur. « Nous avons désigné pour cette première édition, 19 lauréats dont 3 à titre



Les organisateurs du Merit-com.

posthume et 1 à titre exceptionnel. Il s'agit de l'historien et anthropologue Damir Ben Ali, Fondateur du CNRS et premier Président de l'Université des Comores », ont expliqué les porteurs du projet lors d'une conférence de presse au New Select, samedi 9 décembre.

« Il est de notre devoir d'honorer la mémoire de 3 personnalités qui ont œuvré pour le développement du pays, chacun à leur niveau. Il s'agit de feu Saïd Tourqui Charif, un pionnier de l'entrepreneuriat aux Comores, feu Ali Mze Ahmed, fondateur et Directeur du Groupe

Scolaire Fundi Abdoulhamid, une école qui se classe chaque année dans le trio de tête des meilleurs résultats aux examens nationaux, et feu Dr Saïd Soimihi, médecin et créateur du premier Centre d'imagerie Médicale aux Comores ». Parmi les critères retenus figurent la conti-

nuité dans les actions observées par les lauréats. « Ce ne sont pas les personnes inspirantes qui manquent mais il a fallu faire des choix et établir des critères. On s'est dit qu'il fallait que les lauréats comptabilisent au moins 5 ans d'activités dans leur domaine ».

Les 15 autres personnalités inspirantes sont issues de divers horizons. On citera Ali Ahamadi, Directeur exécutif des Sanduk d'Anjouan, Rayane Mohamed, Chimiste PhD et Directrice de l'Analytical Development and Innovation Unit Merck Group à Genève, Humanicom, ONG qui assiste les familles démunies dans l'évacuation sanitaire de leurs enfants malades ou encore Aboutoïhi Madi Hamissi, entrepreneur touristique à Mwali. « La cérémonie se tiendra au Palais du peuple le 23 décembre prochain ». Un projet qui concerne « tous les Comoriens, où qu'ils soient et qui doit redonner confiance aux jeunes en leurs capacités à accomplir de grandes choses, peu importe leur milieu et statut social ».

S. Ch



UNION DES COMORES  
Unité – Solidarité – Développement

MINISTRE DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES

PROJET D'ACCÈS À L'ÉNERGIE SOLAIRE AUX COMORES

UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET

AVIS DE RECRUTEMENT

Le Projet d'Accès à l'Énergie Solaire aux Comores recrute pour son Unité de Coordination du Projet (UCP), un **spécialiste en bonne gouvernance**.

Les candidats intéressés sont priés de prendre connaissance des termes de référence en envoyant une demande à l'adresse mail suivante : djaanfarae@yahoo.fr Cc : infospaesc@gmail.com ou de prendre connaissance des termes de référence à partir du lien ci-après : <https://soneleccomores.com/termes-de-references-pour-recrutement/>

Date de publication : 06 décembre 2023

Date limite de dépôt des candidatures : 25 décembre 2023 à 12h00 heure locale de Moroni

## 1. PROFIL REQUIS

Le **spécialiste en bonne gouvernance** de l'UCP devra :

- Avoir un diplôme universitaire de niveau supérieur (Bac + 5 au moins) en droit spécialisé dans le domaine de l'énergie, en économie ou gestion de l'énergie, un énergéticien avec compétences

en droit de l'énergie (critère éliminatoire) ;

- Avoir au minimum une expérience professionnelle de dix (10) ans dans le secteur de l'Énergie par exemple en travaillant dans un organisme de régulation, un cabinet d'avocats, une organisation internationale, un cabinet de conseil, etc. ;

- Solide expérience d'au moins 5 ans dans des projets de développement, en particulier en matière de bonne gouvernance et/ou de développement institutionnel,
- Avoir réalisé au moins deux projets similaires en matière d'élaboration, de révision ou d'analyse de textes législatifs et réglementaires institutionnels dans le secteur de l'énergie

- Solide expérience dans la mise en place et d'opérationnalisation d'une agence de régulation en Afrique subsaharienne et/ou dans un pays de la Commission de l'Océan Indien (COI) ;
- Avoir occupé un poste d'expert/responsable sur 1-2 projets traitant des questions environnementales en particulier...

- Bonne capacité d'écoute, d'analyse et de rédaction ;
- Sens de la communication et de rela-

tions humaines ;

- Maîtrise parfaite du français à l'oral et à l'écrit ;
- Maîtrise des outils informatiques

## 2. PERIODE ET CRITERES DE PERFORMANCE

Le premier contrat sera d'une durée de 12 mois, assortie d'une période d'essai de 3 mois maximum. Si à l'issue de cette période, l'évaluation des performances est satisfaisante, le contrat suivant sera pour une période d'une année renouvelable selon les résultats du rapport annuel et si besoin est nécessaire.

## 3. CONSTITUTION DU DOSSIER

1. Les candidats intéressés devront fournir un dossier complet composé de :

- Une lettre de motivation adressée à monsieur le Coordinateur de l'Unité de Coordination du Projet d'Accès à l'Énergie Solaire aux Comores ;
- Un curriculum-vitae actualisé ;
- Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes, certificats et tout autre document attestant l'expérience professionnelle ;
- Une lettre d'engagement à déclarer tout conflit d'intérêt avant l'entrée en fonction ;

- Une copie de la CNI ou Passeport.

2. Bien plus, le candidat devra avoir un casier judiciaire vierge et ne devra pas avoir été révoqué de la Fonction Publique, de la Magistrature ou d'un organisme parapublic ou privé ;

Des renseignements complémentaires en rapport avec les compétences, l'expérience et l'éthique des candidats présélectionnés pour le poste pourraient être vérifiés ultérieurement.

Les dossiers de candidature seront déposés au **Secrétariat de l'Unité de Coordination du Projet PAESC, Route de Salimani – Sahara – Moroni**

## 4. CONDITIONS D'EMPLOI

- Le spécialiste en bonne gouvernance sera une personne physique et individuelle rattachée à l'Unité de Coordination du Projet ;
- C'est un poste individuel à temps plein ;
- Le spécialiste en bonne gouvernance est appelé à s'abstenir de toute situation qui pourrait le mettre en conflits d'intérêts dans le cadre de la mission qui lui est assignée.